

L'ex-président de la Cour constitutionnelle fédérale contredit Merkel

**L'ancien président de la Cour constitutionnelle fédérale, Hans-Jürgen Papier, désapprouve fermement l'ordre de Mme Merkel de priver les gens de leur liberté. Papier qualifie d'illégale et d‘atteinte à la démocratie l’argumentation de Merkel disant que l'État a le pouvoir et le droit de restreindre les droits fondamentaux, si cela sert des objectifs politiques.**

Celui qui s’oppose fermement à la privation de liberté du peuple ordonnée par Merkel n’est autre que l’ancien président de la Cour constitutionnelle fédérale, Hans-Jürgen Papier. Papier qualifie d'illégale et d‘atteinte à la démocratie l’argumentation de Merkel disant que l'État a le pouvoir et le droit de restreindre les droits fondamentaux, si cela sert des objectifs politiques.
 Les droits fondamentaux, a-t-il dit, sont des droits de l'homme inviolables et inaliénables garantis par la Constitution à chaque être humain. Il a noté que les habitants de ce pays semblaient avoir oublié qu'ils étaient des citoyens libres et non des sujets.

Au lieu de prendre conseil auprès de cet expert éminent, Mme Merkel fait examiner et évaluer ces questions par un organe extraparlementaire. Ce comportement n'est pas de nature à convaincre ou à susciter la confiance dans les mesures prises par le gouvernement fédéral.

**de hub/ef**

**Sources:**

„Ex-Verfassungsgerichtspräsident zerlegt Merkel“
<https://reitschuster.de/post/ex-verfassungsgerichtspraesident-zerlegt-merkel/>

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#AngelaMerkel-fr - [www.kla.tv/AngelaMerkel-fr](https://www.kla.tv/AngelaMerkel-fr)

#Allemagne - [www.kla.tv/Allemagne](https://www.kla.tv/Allemagne)

#Democratie - [www.kla.tv/Democratie](https://www.kla.tv/Democratie)

**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung%26lang%3Dfr)

*Licence:  Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.